

# Importance du gaspillage alimentaire en Région wallonne

**M. GILLET**

**Adjointe de l'Inspecteur général  
Office wallon des déchets**

**ARSENAL**

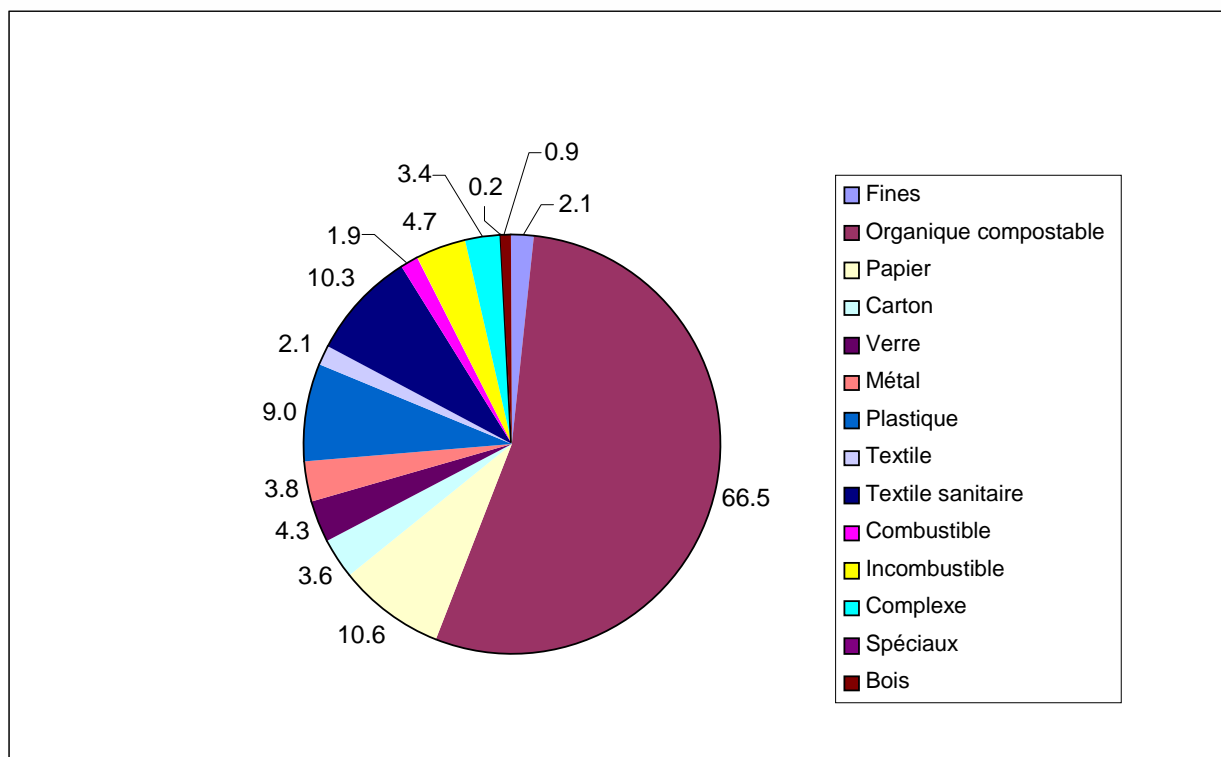
**Le 30 novembre 2007**



1. Comment définir le gaspillage alimentaire ?
2. Qui gaspille ? - enquête bibliographique -
3. Comment évaluer les quantités gaspillées par les ménages ?
  - 3.1. Enquête bibliographie
  - 3.2. Données Région wallonne

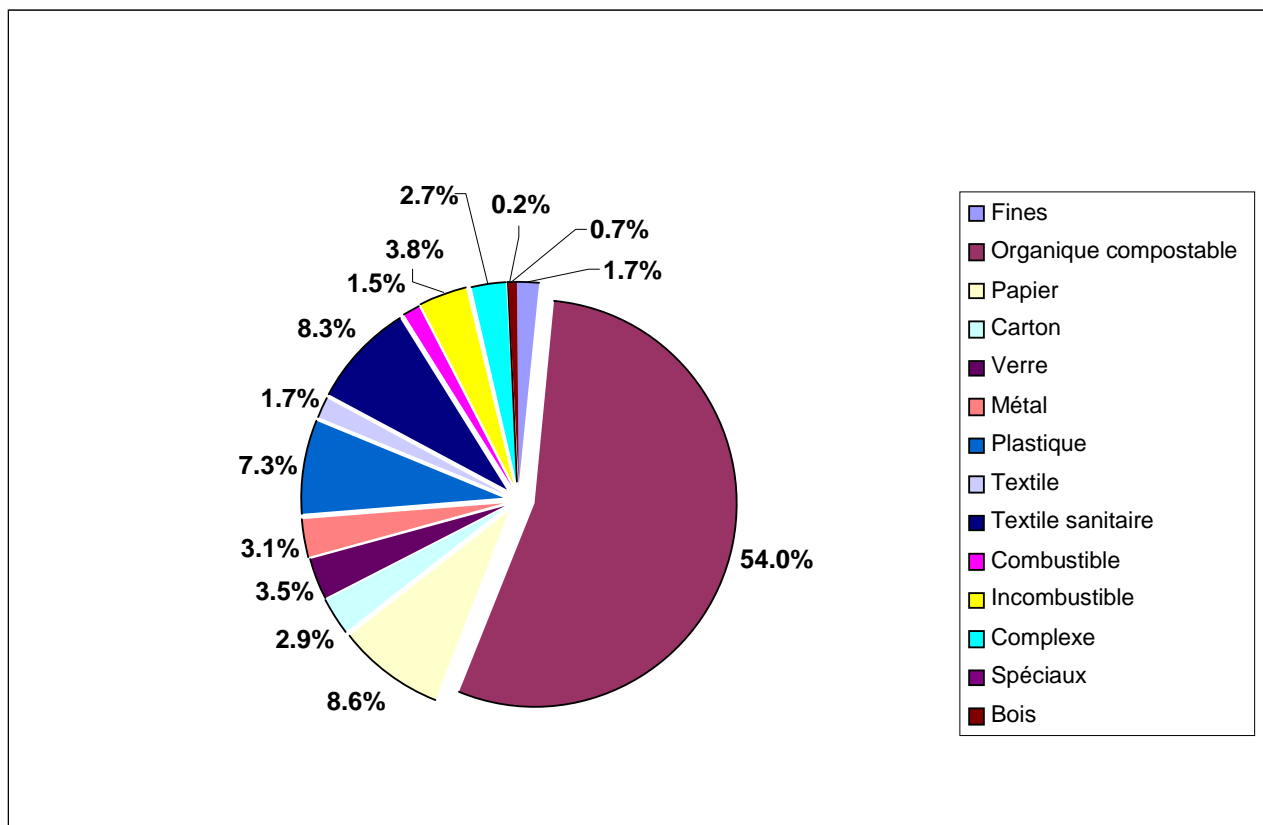
# Composition moyenne des ordures ménagères pour la Région wallonne 2003/2004

(valeurs en kg/hab/an)



# Composition des ordures ménagères pour la Région wallonne 2003/2004

(valeurs en %)



# Composition de la fraction organique pour la Région wallonne 2003/2004

	Sous-catégories organiques "cuisine" et "jardin" par rapport au reste (en kg/hab.an)					
kg/hab.an	Campagne 1	Campagne 2	Campagne 3	Campagne 4	Campagne 5	Moyenne 2003-2004
cuisine	55.0	61.9	51.7	67.0	65.5	60.2
jardin	9.0	5.9	3.8	5.8	7.0	6.3
organique compostable	63.9	67.9	55.5	72.8	72.6	66.5
13 autres flux	62.3	61.7	54.6	50.6	54.5	56.7
<b>Total</b>	<b>126.2</b>	<b>129.5</b>	<b>110.1</b>	<b>123.5</b>	<b>127.1</b>	<b>123.3</b>

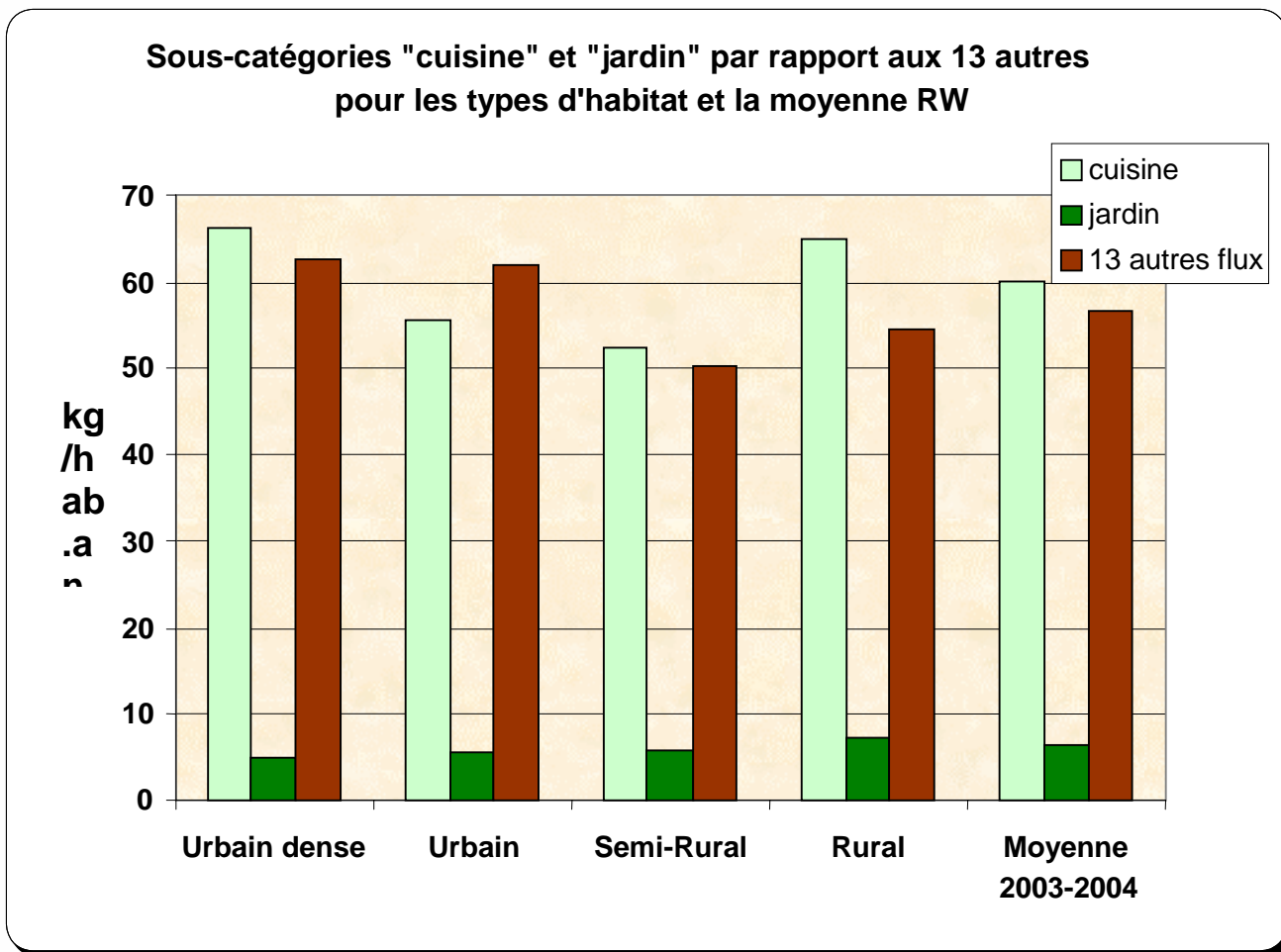
**Tableau 1 : Sous-catégories organiques "cuisine" et "jardin" des ordures ménagères pour les 5 campagnes et la moyenne RW (en kg/hab.an)**

	Sous-catégories organiques "cuisine" et "jardin" par rapport au reste (en kg/hab.an)					
kg/hab.an	Campagne 1	Campagne 2	Campagne 3	Campagne 4	Campagne 5	Moyenne 2003-2004
cuisine	55.0	61.9	51.7	67.0	65.5	60.2
jardin	9.0	5.9	3.8	5.8	7.0	6.3
organique compostable	63.9	67.9	55.5	72.8	72.6	66.5
13 autres flux	62.3	61.7	54.6	50.6	54.5	56.7
<b>Total</b>	<b>126.2</b>	<b>129.5</b>	<b>110.1</b>	<b>123.5</b>	<b>127.1</b>	<b>123.3</b>

**Tableau 2 : Sous-catégories organiques "cuisine" et "jardin" des ordures ménagères pour les 5 campagnes et la moyenne RW (en kg/hab.an)**

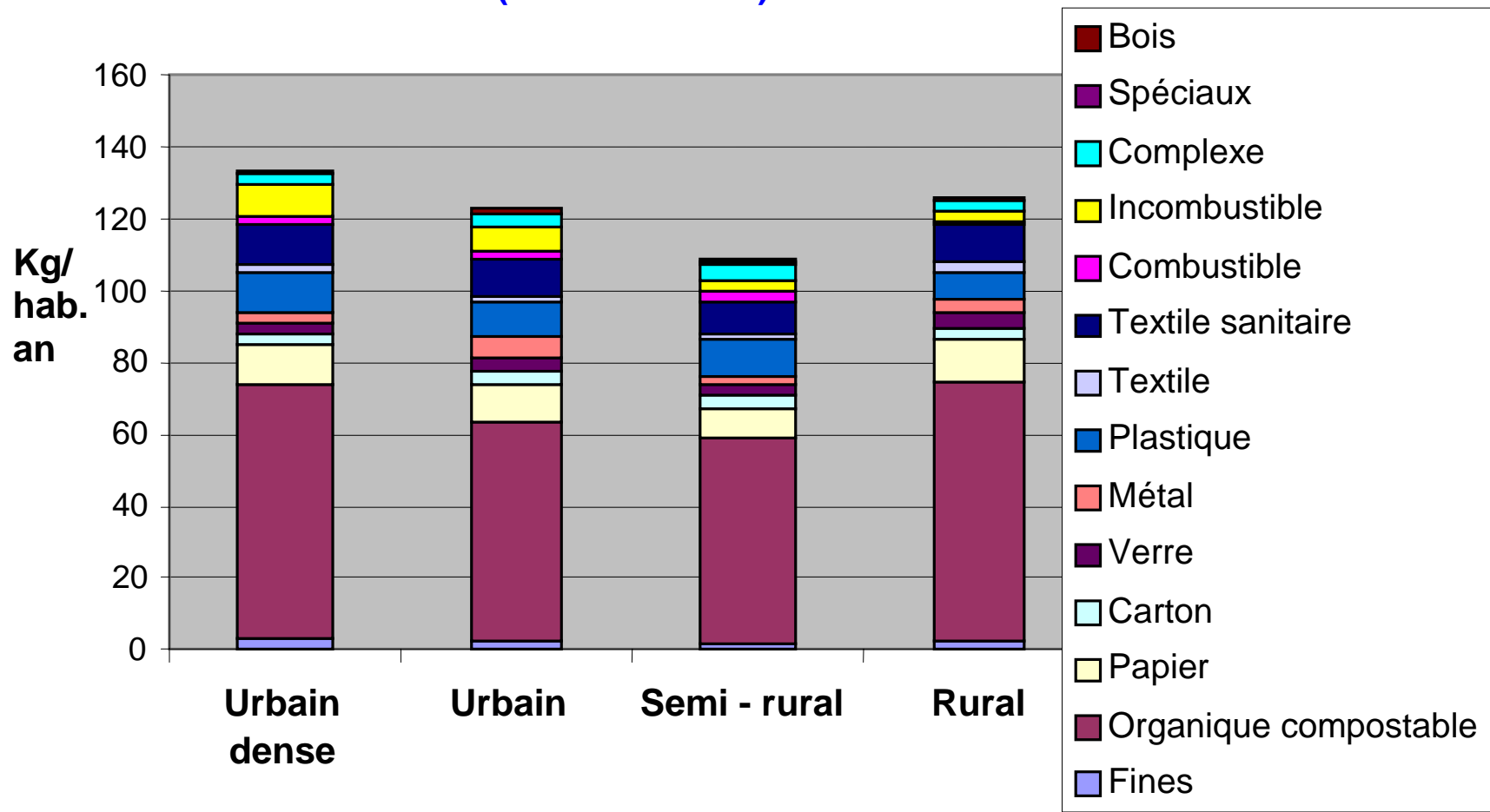


# Impact du type d 'habitat sur la nature des déchets produits



Sous-catégories organiques "cuisine" et "jardin" par rapport aux 13 autres flux de déchets pour les types d'habitat et la moyenne RW (en kg/hab.an)

## Composition des ordures ménagères par type d'habitat (RW 2003-2004)

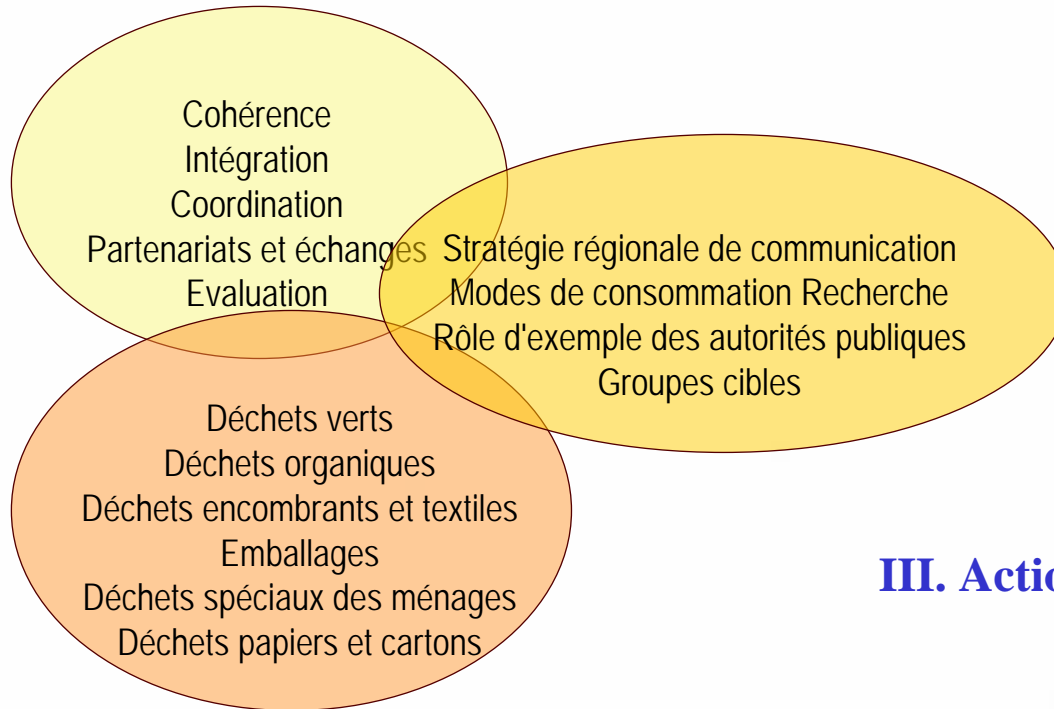


# Fiabilité des résultats

## Composition moyenne de la poubelle d'ordures ménagères avec les intervalles de confiance à 95% (RW 2003-2004)

	kg/hab.an	Incertitude relative
Fines	2.1 ± 0.2	8.0%
Organique compostable	66.5 ± 3.7	5.6%
Papier	10.6 ± 0.8	7.5%
Carton	3.6 ± 0.3	8.8%
Verre	4.3 ± 0.5	11.4%
Métal	3.8 ± 0.4	10.4%
Plastique	9.0 ± 0.5	5.6%
Textile	2.1 ± 0.3	15.0%
Textile sanitaire	10.3 ± 0.9	8.7%
Combustible	1.9 ± 0.3	13.8%
Incombustible	4.7 ± 0.6	13.0%
Complexe	3.4 ± 0.3	7.7%
Spéciaux	0.23 ± 0.06	24.8%
Bois	0.92 ± 0.13	14.4%
<b>Total</b>	<b>123.3 ± 5.5</b>	<b>4.5%</b>

## I. Bonne gouvernance



## II. Actions par flux

## III. Actions transversales

## Déchets organiques

Objectifs	Exemples d'actions spécifiques par flux
Objectifs chiffrés	<b>A compléter</b>
Lutter contre le gaspillage alimentaire des ménages	Prévoir une campagne de sensibilisation annuelle auprès de publics cibles diversifiés (grand public, administrations publiques, écoles) dans le cadre du plan pluriannuel de communication et du développement d'outils de communication sous une même signature régionale.
	Soutenir un pôle régional d'information sur le thème de la prévention des déchets et de l'éco-consommation, notamment en ce qui concerne la lutte contre le gaspillage alimentaire des ménages
	Identifier certaines pratiques de la distribution à modifier pour réduire le gaspillage alimentaire des ménages, en vue d'informer les consommateurs sur les lieux de vente dans le cadre de l'espace de dialogue avec les distributeurs et les producteurs.
	Etudier les causes du gaspillage alimentaire dans le cadre de l'évaluation Analyse composition poubelle Evaluation micro
	Actions subsidiées dans le cadre de l'AGW subside pour des actions de prévention aux pouvoirs subordonnés (A4)
	Appel à projets innovants et projets pilotes (A60)
Lutter contre le gaspillage alimentaire dans différents lieux de restauration collective : cantines scolaires, services publics, hôpitaux...	Prévoir une campagne de sensibilisation annuelle auprès de publics cibles diversifiés (grand public, administrations publiques, écoles) dans le cadre du plan pluriannuel de communication et du développement d'outils de communication sous une même signature régionale.
	Appel à projets innovants et projets pilotes (A36, A49)